

François-Emmanuel VIGNEAU

PITCH'ONE

« La plupart des équipements sportifs a longtemps été conçue pour le déroulement de la compétition des adultes masculins. La justification était souvent : "qui peut le plus, peut le moins".

Or, l'analyse des équipements au regard des différentes attentes des pratiquants montre que les équipements de compétition ne sont pas adaptés à de nombreux objectifs de pratique : notamment au "sport"-loisir, au "sport-santé", à l'EPS et même à l'accès vers le haut niveau.

J'appelle donc depuis près de 30 ans à "déconstruire" les modèles traditionnels d'équipements sportifs et à repenser les espaces d'activités physique et sportive après une analyse fine des besoins et des aspirations des populations qui devraient en bénéficier.

Dans le domaine du "sport-loisir", un des rares types d'équipements en accès libre est constitué par les terrains multisports de proximité, aussi appelés "city stades". Depuis le début des années 1990, date de leur émergence, le constat est quasi-unanime : ils sont généralement accaparés par des adolescents et des jeunes adultes masculins qui en excluent de fait les filles, les enfants, les seniors, les familles, les personnes en situation de handicap ... En effet, puisque ces équipements ne comportent qu'un seul terrain, celui-ci fait trop souvent l'objet de conflits d'usage et de rapports de force pour l'utiliser. Dans ces conditions, ce sont toujours les jeunes adultes masculins qui profitent de ces rapports de force physique. Or, les garçons de 15 à 20 ans qui sont donc les principaux bénéficiaires de ces équipements multisports à terrain unique ne représentent que 3,8 % de la population française. L'utilité sociale de ces équipements publics est donc faible.

Pour permettre la pratique de l'ensemble de la population en un même lieu, en même temps et, si possible, ensemble, j'ai conçu une gamme d'équipements qui présente deux caractéristiques principales :

- il s'agit d'équipements multi-terrains pour éviter le risque d'accaparement par un petit groupe,

- ces équipements sont dotés de parois et de filets fixes afin de pouvoir pratiquer, sans manipulation ni stockage, les sports de filets comme le volley-ball, le badminton, le tennis, le pickleball...

En effet, dans ces sports, le filet supprime les risques de bousculade entre adversaires, réduit les risques de chocs et atténue les différences physiques de gabarit et de force entre joueurs. Ils permettent donc de pratiquer de manière mixte, intergénérationnelle et inclusive. »